

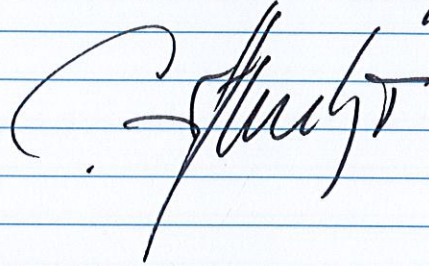
et leur héritage historique disparaître sans le
Combes.

Si à Worms, conservons le nôtre

merci.

12h00 fermeture de la permanence

Christian HANVREZ
Commissaire Enquêteur



Mardi 21 janvier 2025.

Mercredi 22 janvier 2025

4

22 JAN. 2025

Objet : Observations concernant l'enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Nemours

M. le commissaire enquêteur,

nous nous permettons de vous adresser cette lettre dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Nemours. Suite à notre rencontre du 20 janvier 2025, veuillez trouver ci-de-suite nous questions et remarques.

Premièrement un recours a été déposé au tribunal de Melun le 26 août dernier concernant cette procédure.

Pourquoi la municipalité n'a pas attendu le jugement ? Pourquoi elle a voulu se précipiter et n'a pas voulu démarrer un vrai échange avec les citoyens et les personnes publiques associés ?

En suite, plusieurs documents du dossier, consultables sur le site de la ville, ne nous paraissent pas complètement claires.

-Avis de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne

Pourriez vous m'expliquer le sens de cette phrase ?:

« La fiche n°8 doit prévoir que la partie des bâtiments de l'ancienne mairie peut être démolie pour des raisons d'architecture dans le cadre d'un projet d'aménagement de médiathèque mais ne peut pas imposer cette démolition. »

La même chose pour la fiche n°41. (voir pièce jointe)

22 JAN. 2025

Lydia Louvriot

De: Sergio Capasso [REDACTED]
Envoyé: mercredi 22 janvier 2025 19:59
À: enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Objet: Observations concernant l'enquête publique relative à la révision allégée du Plan, Local d'Urbanisme de la ville de Nemours
Pièces jointes: lettre01.pdf; AvisDDTsigne-18.11.2024.pdf; Avis-UDAP-07.01.2025.pdf; fiche08.jpg; fiche08_ancienne.pdf; fiche43_ancienne.pdf; fiche43_Page_8.jpg

M. le commissaire enquêteur,

suite à notre rencontre du 20 janvier 2025, veuillez trouver ci-joint nous questions et remarques.

Bonne réception

Sergio Capasso, Marie-Jeanne Berna et Nicole Ivassenko

Jeudi 23 janvier 2025

Vendredi 24 janvier 2025

24 JAN. 2025

Le 24 janvier 2025.

Monsieur le commissaire enquêteur, nous vous faisons parvenir comme convenu le 20 janvier les 2 dossiers sur la réhabilitation du foyer Dumée.

- 1) La construction du foyer remonte au XII^e siècle. Cette annexe de l'Hôtel Dieu, fondé en 1179 place Saint Jean à l'initiative de Gauthier 1^{er}, Seigneur de Nemours, accueillait pèlerins et malades. Le livre d'Eugène Toison, Petites histoires gâtinaises, datant de 1893, y fait référence. Cédé par l'hôtel Dieu à l'institution des Dames de St Louis, il abrita la première école de la ville.

C'est donc un lieu chargé d'histoire.

C'est là que, par la suite, s'installa le culte protestant et fut créé le « foyer », longtemps centre culturel de l'église réformée. Jusqu'à 2001, le bâtiment servit aux activités de plusieurs associations. **La ville le préempte en 2001** pour la somme de 1 050 000 francs à l'association de la mission évangélique de France. Depuis, la ville l'a laissé inoccupé.

Depuis 2001, la ville a laissé se dégrader le bâtiment

- 2) Actions cœur de Ville

La ville de Nemours a signé en octobre 2018 le programme Action « Cœur de Ville », avec l'État, la Caisse des dépôts, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Action Logement. Ce programme a établi un diagnostic du centre-historique ancien aboutissant à la déclinaison d'un plan d'actions, parmi lesquelles plusieurs opérations d'aménagement ciblées comme potentiellement structurantes pour le centre-ville.

- 3) Appel à projet

Lydia Louviot

De: Sergio Capasso [REDACTED]
Envoyé: vendredi 24 janvier 2025 15:43
À: enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Objet: Remarques et questions concernant le Foyer
Pièces jointes: lettre02.pdf; 1.-NEMOURS_RCV_Fiche-technique-de-site.pdf; 2.-NEMOURS_RCV_Règlement-de-consultation.pdf; 3 nemourscatalogue-laureat_complet_partie35.pdf; 4-Diagnostic-Foyer-Dumée-ArchShe-compressé.pdf

M. le commissaire enquêteur,

veuillez trouver ci-joint nos questions et remarques, concernant le Foyer.

Bonne réception

Sergio Capasso, Marie-Jeanne Berna et Nicole Ivassenko